

**PRATIQUE CONTENTIEUSE ET NON
CONTENTIEUSE DU DROIT**

Directeur M. Pr. Pierre Berlioz

AVERTISSEMENT : Cette maquette transmise à des fins d'information sera mise en œuvre à compter de la rentrée 25/26.

PRÉSENTATION :

Le parcours « Pratique contentieuse et non contentieuse du droit » est une formation en quatre semestres de niveau Bac+5.

OBJECTIFS :

L'objectif scientifique du parcours est de donner un socle de connaissances théoriques et pratiques de haut niveau en droit privé et sur les modes contentieux et non contentieux de réalisation du droit privé. À côté de l'objectif d'une formation de haut niveau, le parcours poursuit aussi un objectif de formation professionnalisante d'excellence. La formation vise à donner des outils conceptuels et pratiques pérennes qui permettent de s'adapter à la diversité des champs du droit privé dans un contexte d'évolution appelée à s'accélérer.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Formation initiale

Le parcours est structuré en quatre semestres s'étalant sur deux années de formation. Les enseignements sont partagés entre des intervenants académiques et des professionnels. Un stage (deux mois minimum) est obligatoire.

SEMESTRE 1	ECTS
Bloc fondamental - 3 UE obligatoires	12
Régime général de l'obligation (avec TD)	6
Voies d'exécution	3
Droit processuel (TD)	3
Bloc de spécialisation - 2 UE obligatoires	6
Droit pénal spécial	3
Déontologie des professions du droit	3
Bloc complémentaire - 2 UE au choix parmi 4	6
Droit des successions	3
Droit civil de l'immeuble	3
Droit des assurances	3
Droit bancaire	3
Langues vivantes - 1 au choix parmi 3	3
Anglais (TD)	3
Allemand (TD)	3
Espagnol (TD)	3
Ouverture et méthodologie – 1 UE au choix parmi 6	3
Méthodologie 2 ECUE obligatoires	3
Rédaction d'actes 1 (TD)	2
Atelier de recherche documentaire 1 (TD)	1
Sport	3
Certification Langues Vivantes	3
Engagement étudiant	3
Certification Pix 2	3
Circle U	3

SEMESTRE 2	ECTS
Bloc fondamental - 3 UE obligatoires	12
Droit des régimes matrimoniaux et du PaCS (avec TD)	6
Prévention, restructuration et traitement des entreprises en difficulté (avec TD)	6
Bloc de spécialisation - 2 UE obligatoires	6
Justice numérique	3
Droit pénal des affaires	3
Bloc complémentaire - 2 UE au choix parmi 4	6
Protection des personnes vulnérables	3
Droit des relations collectives de travail	3
Droit international privé 2	3
Droit de la propriété intellectuelle	3
Langues vivantes - 1 au choix parmi 3	3
Anglais (TD)	3
Allemand (TD)	3
Espagnol (TD)	3
Introduction to common law (CM en anglais)	3
Ouverture et méthodologie – 1 UE au choix parmi 2	3
Méthodologie 2 ECUE obligatoires ¹	3
Rédaction d'actes 2 (TD)	2
Atelier de recherche documentaire 2 (TD)	1
Clinique juridique	3

¹ Avoir suivi le module méthodologie au S1 n'est pas un prérequis pour suivre celui du S2.

SEMESTRE 3	ECTS
Conduite d'un contentieux (80h de séminaires) -Contrôle continu / Ecrit / Grand oral- Responsable de l'UE : Pr. Pierre Berlioz	18
<ul style="list-style-type: none"> - Le pré-contentieux - L'urgence - Au fond - L'exécution 	
Médiation et Arbitrage (20h de cours) - Contrôle continu / Oral-	9
Clinique juridique - Validation d'acquis-	3

SEMESTRE 4	ECTS
Droit des obligations et du patrimoine (80h de séminaires) -Contrôle continu / Ecrit / Grand oral- Responsable de l'UE : Pr. Christophe Juillet	18
<ul style="list-style-type: none"> - L'acte juridique - Le fait juridique - Les droits personnels (Régime général de l'obligation-suretés personnelles) - Les droits réels (principaux-accessoires) 	
Enseignements cliniques – Validation d'acquis-	3
<ul style="list-style-type: none"> - Étude de cas Procédure - Étude de cas Médiation Arbitrage 	
Professionalisation	9
Stage obligatoire 5 semaines	3
Travail de fin d'études au choix	6
<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de stage sur un cas réel - Mémoire de recherche 	